

Le(s)

de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Objectif :

Contenu :



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap, renseignements auprès de  
Valérie MONNIER notre référent handicap : 06 81 48 78 07.**

**Elle vous accompagnera pour étudier les possibilités de suivre la formation.**

Retrouvez nos formations sur le site de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne : [www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr](http://www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr)

**Analyse des attentes, des besoins et de positionnement. (Sur simple demande auprès du responsable de stage nous vous proposerons un entretien préalable de positionnement pour évaluer l'opportunité de cette formation vous concernant)**

1. Quels sont vos attentes, vos besoins, quelles compétences souhaitez vous obtenir et pour quelles utilisations?
2. Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ? Si oui, laquelle et quand ?
3. Quelle est votre situation actuelle par rapport au thème de la formation (votre niveau de connaissances et de pratique, votre maîtrise de l'outil...)?
4. Si cette formation requiert des prérequis, comment vous situez vous par rapport à ces compétences et/ou exigences ?

Confirmé

Qualifié

Débutant

## Informations complémentaires :

- Responsable de stage :
- Intervenant(e)(s):
- Méthodes pédagogiques :
- Modalités d'évaluation
- Pré-requis

## Tarifs :

€ pour les ressortissants VIVEA  
€ pour les autres

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage

**Bulletin d'inscription  
à renvoyer par courrier ou mail  
au plus tard 10 jours avant le début de la formation  
à :  
Chambre d'agriculture de Haute-Garonne**

@haute-garonne.chambagri.fr

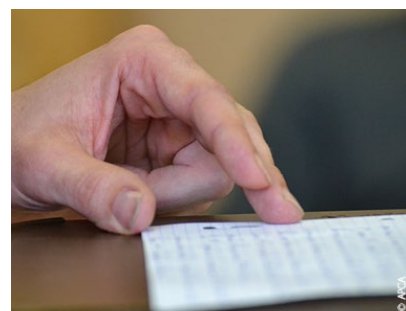
Sur les 3 dernières années cette formation a recueilli les taux de satisfaction suivants.

Satisfaction générale :

Adéquation aux attentes :

Qualité des intervenants :

Modalités d'organisation :



Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne

Service formation :  
Château de Capdeville - 140 allée du Château - 31620 Fronton  
formation@haute-garonne.chambagri.fr



[www.haute-garonne.chambagri.fr](http://www.haute-garonne.chambagri.fr)

© : Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne - Photos APCA - IPNS - OPE FOR ENR 1 - V - 02/03/12

## Bulletin d'inscription

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Tél : .....  
E-mail : .....

- Ressortissant VIVEA       Salarié d'exploitation  
 En cours d'installation       Autre



s'inscrit à la formation :

de 9 h à 12h30 et de 14h à 17h30 à

Vous trouverez ci dessous le contrat de formation professionnelle à retourner signé accompagné de chèque de paiement ou de caution permettant de valider votre inscription. Sur votre demande nous vous adresserons les conditions générales de vente.

# CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

Ce contrat doit être conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais (Article L. 6353-3).



## Siège social

32 rue de Lisieux  
CS 90105  
31026 Toulouse Cedex 3  
Tél. : 05.61.10.42.50  
Fax : 05.61.23.45.98

## Antennes

Château de Capdeville  
140 allée du château  
31620 Fronton  
Tél. : 05.61.82.13.28  
Fax : 05.61.82.51.88

1 av. Flandres Dunkerque  
31460 Caraman  
Tél. : 05.61.27.83.37  
Fax : 05.61.81.74.92

28 route d'Esnaux  
31605 Muret Cedex  
Tél. : 05.34.46.08.50  
Fax : 05.61.51.34.69

6 Espace Pégot  
31800 St-Gaudens  
Tél. : 05.61.94.81.60  
Fax : 05.61.94.81.65

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 18310004900026  
APE 9411 Z

[www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr](http://www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr)

M./ Mme

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. :

Mail :

Ressortissant VIVEA

En cours d'installation

Salarié d'exploitation

Autre

à

S'inscrit à la formation intitulée :

Organisée par : **Chambre d'agriculture de la Haute Garonne**

32 rue de Lisieux 31026 TOULOUSE Cedex 3 -  
Numéro de déclaration d'activité : 733IP0004731 en la  
Préfecture d'Occitanie

Personne contact : **Valérie Monnier Responsable formation.**

1 - Cette formation entre dans la catégorie des actions de perfectionnement prévues par l'Article L.6313-1 du Code du travail. Les conditions générales sont disponibles sur simple demande.

2 - Les objectifs, contenus, méthodes, prérequis, nom et qualité des intervenants, modalités d'évaluation et sanction de la formation sont communiqués dans le programme joint en annexe. Les effectifs sont fonction de l'organisation pédagogique de la formation.

Dates du stage :

Durée en heures :

Lieux :

### 3 - Dispositions financières :

Pour les ressortissants VIVEA, le montant de la participation est de € net de taxes

Pour les non ressortissants VIVEA le tarif de cette formation est de € net de taxes

Dans le cas d'une participation financière de 0 € il est demandé un chèque de caution de 60 €. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'agent comptable de la CDA31.

### 4 - Interruption du stage :

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : seules les prestations effectivement dispensées sont dues au

prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, les modalités financières sont les suivantes : votre règlement sera encaissé dans le cadre d'une indemnité de dédit.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

**5 - Délai de rétractation :** A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

**6 - Clauses particulières :** Dans le cas d'une formation où seul un chèque de caution est demandé à l'inscription, ce dernier vous sera restitué avec l'envoi de l'attestation de fin de formation.

**7 - Cas de différend :** Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de grande instance de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en double exemplaires,

A

Le

Le stagiaire : (Signature)

La Chambre d'agriculture  
Sophie TAHA  
Directrice Générale  
(Signature et cachet)

P/O Valérie Monnier

Responsable formation



Le contrat doit être daté par le dernier signataire et signé par les deux parties